

LES CONFIDENTIELS

Partenariat entre Advancity et Nova'TP

Lors de l'assemblée générale de l'Union des syndicats de l'industrie routière française (Usirf), qui se tiendra le 11 juin, sera officialisé un partenariat conclu entre Advancity - le pôle de compétitivité ville et mobilité durables - et Nova'TP, le réseau travaux publics de Novabuild, le cluster du secteur en Pays de la Loire. Objectif : s'appuyer sur des initiatives locales pour mieux porter les projets au niveau européen.

Mutualisation entre collectivités locales

La Loire-Atlantique, un des rares départements à ne pas augmenter les droits de mutation, envisage pour pallier ce manque à gagner (25 M€/an) de développer les mutualisations avec les collectivités locales sur le modèle des laboratoires départementaux. Et même de mutualiser des services avec l'Ille-et-Vilaine voisine, dont les problématiques sont proches.

Tschumi revient à Alésia

L'agence de l'architecte Bernard Tschumi, qui a conçu le centre d'interprétation du MuséoParc Alésia ouvert en 2012 à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), site de la bataille d'Alésia, est également retenue pour le musée archéologique. A l'enceinte circulaire revêtue de bois du premier ouvrage répondra celle, couverte de pierre, du second. Le chantier débutera en mars 2015. Durée des travaux : trente mois.

A noter

Marchés publics : directives publiées

Le paquet législatif communautaire « commande publique » a été publié au « Journal officiel de l'Union européenne », le 28 mars. Il comporte deux directives sur les marchés publics (secteurs classiques et spéciaux) et une directive encadrant les concessions de services ou de travaux. Elles doivent être transposées en droit national avant le 18 avril 2016.

MÉTHODES

Le plan pour faire basculer le bâtiment dans le BIM

Le 27 mars, Franck Hovorka (département pilotage du groupe Caisse des dépôts) et Pierre Mit (président de l'Union nationale des économistes de la construction) ont présenté leur rapport sur les conditions de l'émergence de la maquette numérique (BIM) dans le bâtiment, notamment en regard de la gestion du patrimoine. Ce travail approfondi, réalisé sous l'égide du Plan Bâtiment durable, formule une vingtaine de recommandations pour faire entrer le bâtiment dans une nouvelle ère numérique. Les auteurs du rapport brossent un tableau très complet : comparaison internationale, rôle des pouvoirs publics, technologies et formats, niveaux d'exigences, dispositifs de formation... Une des idées qui sous-tend le rapport est de profiter de chaque occasion pour encourager l'usage du BIM. Par exemple, en intégrant le futur « passeport énergétique » ou en imposant la délivrance d'un dossier des ouvrages exécutés (DOE) et d'un dossier d'intervention ultérieure sur ouvrage (DIUO) dans un univers BIM... Par ailleurs, pour Franck Hovorka et Pierre Mit, impossible d'envisager un déploiement de la maquette numérique sans que les opérations aval de construction n'en bénéficient. Par exemple, des gains en phase exploitation sont évoqués grâce à l'obtention des données et calculs de conception et à un suivi de la performance des matériels. Egalement envisagée, une réduction des coûts de non-qualité et des coûts du « mal vivre ». « Ce peut être aussi l'occasion de mettre en place une "carte Vitale" du bâtiment, souffle Pierre Mit. Tout au long de la vie d'un bâtiment, un nombre important de données sont collectées. Elles sont dispersées et surtout deviennent rapidement obsolètes. Le BIM pourrait résoudre une partie du problème en entretenant ce carnet de santé. »

